



EXTRAITS DU RAPPORT

OSC ENCADREMENT 2021

Il est à noter que ce concours s'est déroulé *sous la contrainte liée à la crise sanitaire de la COVID 19*. Hormis l'annulation de l'épreuve de natation à l'oral, ce contexte particulier n'a pas trop perturbé l'organisation générale de cette sélection grâce à la bonne organisation logistique mise en place par le BRCE. **Dix places étaient offertes cette année.**

I – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION

11 – Préambule

L'instruction 55 500 du 20 juillet 2020 relative au recrutement, à la formation et à l'emploi des officiers sous contrat de la gendarmerie nationale (NOR: INTJ2018909J) précise le mode de sélection :

I – Une phase de présélection consistant en l'examen du dossier de chaque candidat, compte tenu des besoins identifiés par la gendarmerie nationale.

Les dossiers comportent, entre autres, une lettre de motivation du candidat, un curriculum vitae et une copie des titres et des diplômes détenus. Aucune note n'est attribuée, les membres de la commission classent les dossiers en deux catégories : proposé ou non proposé.

S'agissant d'une sélection et non d'un concours, tous les dossiers ont été étudiés, même ceux des candidats qui ne remplissaient pas les conditions établies dans l'instruction 55 500.

II – Des épreuves de sélection, définies comme suit :

1 – Une épreuve d'aptitude générale (durée 50 minutes, dont 20 minutes de préparation : coefficient 5). Elle vise à mettre en valeur l'aptitude du candidat à l'état d'officier de gendarmerie au regard de sa personnalité et de sa motivation ainsi que de sa culture générale, ses facultés d'expression et de raisonnement, sa vivacité d'esprit, son équilibre émotionnel et son niveau de qualification. Elle comporte :

– une évaluation individuelle réalisée par un psychologue et destinée à éclairer le président de la commission sur l'adaptabilité du candidat à l'emploi. Cette évaluation ne nécessite aucune préparation particulière et comprend des tests de personnalité et un entretien oral ;

– un entretien individuel du candidat avec la commission, qui peut être scindée en sous-commissions de deux membres minimum. Pour cet entretien, les examinateurs disposent, à titre indicatif, du dossier du candidat. Le candidat tire au sort un sujet. Il peut, s'il le souhaite, tirer un second sujet. Le temps pris pour définitivement exprimer son choix est décompté sur son temps de préparation de vingt minutes. L'entretien débute par un exposé de 10 minutes sur un thème général se rapportant à des idées ou à des faits dont la connaissance est nécessaire à la compréhension du monde contemporain. Il se poursuit sous la forme d'un dialogue avec la commission .

- 2 – Des épreuves sportives (la moyenne des quatre notes est affectée du coefficient 1):
- natation (50 m nage libre) annulée par instruction provisoire pour la session 2021 ;
 - course de vitesse (50 m);
 - course de demi-fond (3000 m) ;
 - abdominaux et tractions.

12 – Données chiffrées

Pour cette quatrième sélection, 219 candidats ont déposé un dossier.

72 ont été présélectionnés (52H et 20F).

10 candidats sur liste principale et 16 sur liste complémentaire ont finalement été sélectionnés.

13 – Déroulement des épreuves orales et sportives de sélection

Les épreuves se sont déroulées dans de très bonnes conditions matérielles et sans incident au centre d'examen de l'EOGN (bâtiment LTN Darneau), dans les infrastructures sportives de la ville de Melun et du gymnase de l'EOGN.

II – PRÉSÉLECTION

Remarques sur la forme :

Conditions

Il appartient au candidat de fournir les pièces constitutives de son dossier en respectant les consignes données :

- lettre adressée au ministre de l'intérieur
- lettre manuscrite
- CV
- diplôme équivalent à une licence
- certificat médical.

20 dossiers ont été déclarés non-conformes par non respect de ces consignes. Ils ont été étudiés par le jury, mais aucun n'a été retenu. C'est d'autant plus dommage que certains présentaient de très bons profils.

Lettre manuscrite

La contrainte d'une lettre manuscrite continue de se révéler essentielle pour déterminer la motivation d'un candidat. L'application dans la rédaction ainsi que la propreté de l'écrit demeurent d'excellents témoins de personnalité. Il est bien entendu que le caractère manuscrit exigé suppose que le rédacteur de la lettre soit le candidat. Le jury a parfois pu (à la marge) avoir un doute, jamais bénéfique au prétendant.

Compte tenu de la formation intense et courte (1 an) à l'EOGN, les profils présentant des compétences techniques ou morales d'appréhension du milieu militaire ou de la sécurité ont été favorisés, afin de permettre une valorisation de la formation initiale.

Une relecture, qui permet de corriger les fautes d'attention, est également un témoin de la motivation du candidat.

CV

Les candidats doivent apporter d'autant plus de soin à leur CV que ce dernier est toujours exploité en premier par le jury. Par sa forme, le CV peut lui aussi témoigner de la motivation : certains candidats (assez peu nombreux) ont pris le soin d'adapter leur CV au concours. Le choix du contenu (s'entendant comme des arguments utiles au poste) reste déterminant dans la sélection. La présence d'une photo n'est pas indispensable ; lorsque l'attitude ou la tenue n'est pas adéquate, elle peut apparaître inappropriée.

Remarques sur le fond :

Critères principaux retenus par le jury

Le principal critère observé réside dans la motivation du candidat, sa connaissance de la gendarmerie et du premier poste tenu en gendarmerie mobile. Il est apparu important de vérifier également si le candidat mesure les contraintes de la vie en collectivité.

Remarques sur le contenu des candidatures

A la lecture des lettres de motivation, certains candidats ne semblent pas avoir conscience :

- du caractère contractuel de leur engagement, ou considérer l'activation comme acquise.
- de la nature du premier poste occupé en gendarmerie mobile, nécessitant engagement physique, rusticité et mobilité géographique. Plusieurs évoquent une évolution professionnelle dans d'autres subdivisions d'arme, voire des spécialités attractives. Cela révèle un déficit d'information et a desservi ces candidats. A cet effet, la communication sur le recrutement pourrait éventuellement être adaptée.
- le jury aurait été attentif à plus de détails sur les expériences de réservistes, de secouristes ou de bénévoles et sur la vie en collectivité, qui témoignent de la capacité du futur élève officier à appréhender son nouvel environnement .
- très peu de candidats ont raconté s'être déplacés dans une brigade ou un EGM ou auprès d'officiers de gendarmerie pour se renseigner sur les carrières. C'est dommage car ces précisions, assorties des éléments retenus, constituent une démarche témoignant d'une motivation et d'une connaissance des contraintes.

III – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES DE SÉLECTION

31 – Généralités

Les épreuves orales de sélection se sont déroulées du lundi 22 février au jeudi 05 mars 2021 à MELUN et les épreuves sportives le vendredi 06 mars 2021 au stade de Melun et à l'EONG.

58 des 72 candidats présélectionnés se sont présentés à cette seconde phase de sélection. Au terme des épreuves et après délibération, la commission a retenu **10** candidats sur liste principale et **16** sur liste complémentaire.

32 – Appréciations par épreuve

321 – Épreuve d'aptitude générale

Les notes vont de 06,80 à 17,00/20 et la moyenne générale est de **10,70/20** (10,98 en 2020).

Remarques sur la forme :

Les modalités de l'épreuve d'aptitude générale sont pleinement satisfaisantes car elles laissent le temps d'évaluer le niveau de connaissances des candidats, leurs capacités d'analyse inopinée, leur esprit de synthèse et leur faculté de reformulation d'une question. Le temps accordé à la motivation et la personnalité du candidat permet également de dégager une analyse de l'impétrant, généralement en accord avec l'analyse des psychologues.

Remarques sur le fond :

Le niveau des candidats est assez bon. La Classe Préparatoire Intégrée (CPI) devrait permettre à chacun de ses étudiants d'adopter une méthodologie en adéquation avec les attentes du jury. Il conviendrait donc de les détailler, notamment en matière de présentation des exposés (utilisation des aides pédagogiques, présentation d'une problématique et des arguments, articulation de l'introduction et de la conclusion) pour éviter de trop grands écarts entre les candidats.

Dans leur grande majorité, les candidats présentent un niveau de connaissances générales faibles, même sur des sujets d'actualité. Leur prestation orale (souvent très inférieure aux dix minutes prévues) manque de structure, d'analyse et de profondeur aussi bien dans l'exposé préparé que dans les réponses aux questions du jury. Le niveau du concours ne semble pas bien appréhendé par les candidats, qui bénéficient par ailleurs d'un niveau d'études généralement supérieur à celui qui est requis.

Il conviendrait enfin de s'assurer auprès de la CPI que les candidats reçoivent une réelle information sur la nature des postes à pourvoir et le déroulé de carrière inhérent au statut d'OSC.

La participation du jury aux épreuves de sport, en qualité d'observateur, est une nécessité et permet de voir le niveau et le degré d'engagement physique des candidats.

La plupart des candidats disposant d'un profil d'ensemble satisfaisant ou très satisfaisant sont également positionnés sur le concours OG universitaire, avec une priorisation sur l'OG UNIV, en cas de réussite aux deux, engendrant un risque d'attrition important pour l'OSC-E.

322 – Épreuves sportives

Les notes vont de 4,67 à 19/20 et la moyenne générale est de **13,44/20** (13,06 en 2020).

Remarques sur la forme :

L'organisation des épreuves – amputées de la piscine – a été possible grâce aux infrastructures municipales de Melun et du gymnase de l'EOGN. Le volume de candidat OSCE demeure raisonnable et l'ensemble s'est déroulé sans difficulté.

Remarques sur le fond :

Cette année, le niveau sportif des candidats est au-dessus de l'année passée, *a priori* sans justification particulière (origine du recrutement : GAV / CPI ?). De fait, une seule candidate très faible sur l'ensemble des épreuves obtient la moyenne la plus basse. Il faut souligner que l'ensemble des autres candidats valide cette année les minimaux des CCPG sur la course à pied.

Le général Eric LAMIRAL
Président du jury

ORIGINAL SIGNÉ